

L.A.C

RENCONTRE AVEC

L'ŒUVRE

Structures et associations de l'académie NANCY-METZ
permettant des prêts et rencontres d'œuvres

Artothèques

Plus Vite Association : <https://www.plusvite.org/>

Contact : association.plusvite@gmail.com ou 03 87 86 63 44

Un contrat de prêt est signé entre l'emprunteur·euse et plus vite.

plus vite est membre de l'[ADRA](#) (Association de Développement et de Recherche sur les Artothèques).

Une artothèque fonctionne comme une bibliothèque mais à la place d'emprunter un livre, vous pouvez y emprunter une œuvre pour l'installer chez vous ou sur votre lieu de travail. L'artothèque comprend plus de 390 œuvres issues de la collection. Les artothèques (mobiles & relais) proposent à tou-te-s d'emprunter l'œuvre d'un.e artiste contemporain.e pour l'installer chez lui-elle ou sur son lieu de travail. Les prêts permettent de découvrir, dans le quotidien, le travail d'un.e artiste et inscrivent une relation personnelle et privilégiée à l'œuvre.

LA COLLECTION

Depuis 2008, plus vite fait l'acquisition d'œuvres. Cette collection est constituée en majorité de multiples et d'éditions d'artistes contemporain.e.s. Elle répertorie actuellement plus de 440 œuvres. Elle s'enrichit chaque année d'une trentaine d'œuvres acquises auprès d'une vingtaine d'édit.eurs.rices d'art mais aussi auprès de 251 artistes.

Collection en ligne : <https://www.plusvite.org/artworks>

*différents lieux de prêts dans l'académie :

Artothèque relais de Château-Salins : artothèque relais est installée dans les locaux de la bibliothèque de Château-Salins - rue des Braissettes. Venez découvrir et emprunter une des œuvres présentes dans le caisson, le mercredi de 14h30 à 16h30, le jeudi de 15h à 17h et le samedi de 14h à 16h.

Artothèque relais de Delme : n relais est installé dans la Gue(ho)st House du Centre d'art contemporain - la synagogue de Delme. Ce relais permet de découvrir une partie de la collection (30 à 50 œuvres) mais aussi d'effectuer les emprunts et les retours des œuvres aux horaires d'ouvertures du Centre d'art contemporain.

Delme, rue Poincaré, du mercredi au samedi de 14h à 18h et le dimanche de 11h à 18h

Artothèque relais de Dieuze : un relais est présent dans les locaux de la MJC - Centre Social Jacques Prévert de Dieuze - 94, impasse Jean Laurain. Ce relais reçoit une vingtaine d'œuvres de la collection. Ces œuvres sont disponibles aux prêts les mardis de 9h30 à 12h et de 15h30 à 18h, les mercredis et jeudis de 9h30 à 12h et de 13h à 18h et les vendredis de 14h à 18h.



Artothèque relais de Maizières-lès-metz

Depuis le 4 septembre 2021, une artothèque relais est installée dans les locaux de la Médiathèque Georges Brassens de Maizières-lès-Metz - 65 Grand Rue. Ce relais permet de découvrir et d'emprunter une trentaine d'œuvres.

Ouvert les mardis de 15h à 18h, les mercredis de 10h à 12h et de 14h à 18h, les vendredis de 15h à 19h et les samedis de 10h à 12h et de 14h à 17h.

Artothèque relais de Mirecourt - OUVERTURE À PARTIR DU 12 FÉVRIER 2022

Cette artothèque relais est installée dans les locaux de la Médiathèque de Mirecourt - 11 rue Vuillaume.

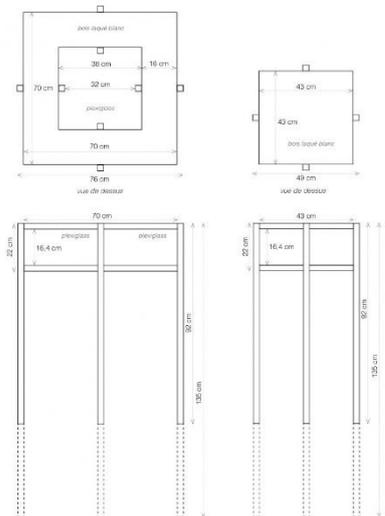
Ouvert les mardis et vendredis de 14h à 18h et les mercredis et samedis de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Des dispositifs d'exposition :



XS PLUS : L'espace d'art contemporain mobile **XS plus** est un lieu d'exposition et d'expérimentation pour lequel les artistes sont invités à élaborer des projets spécifiques. Il accueille des artistes invités par des commissaires d'expositions ou des œuvres issues de la collection de l'association. Ce lieu transportable peut être présent partout - dans les lieux consacrés à l'art contemporain mais aussi chez les particuliers, les établissements scolaires, médiathèques, entreprises, administrations, ... Il offre la possibilité d'accueillir une exposition tout en échappant aux contraintes liées à un accrochage. Contactez-nous pour accueillir **XS plus** chez vous ou sur votre lieu de travail.

XS plus / modules n°2 et n°3



Tous au coin ! a comme objectif de présenter, aux jeunes, une sélection d'œuvres d'artistes contemporains. Les œuvres ont la particularité d'être toutes des éditions (multiples). Elles puisent dans la diversité des pratiques contemporaines : sérigraphies, objets, photographies,... De petites dimensions, elles sont intégrées à une structure de présentation (un coin) à l'échelle des enfants. Le module se déplace pour être proche de son public - à la demande et sur des temps différents. Il est souvent accompagné d'ateliers.



90° et de son exposition

Ce très petit espace d'exposition peut être emprunté par tou-te-s : particuliers, enseignant-e-s, soignant-e-s, ...

C'est un simple coin mais aussi un espace d'exposition revendiqué, qui permet à un jeune artiste de réaliser un projet dans un espace atypique.

Le prêt est gratuit. Plus vite se charge du transport et de l'installation de la structure et de son exposition.

Pour emprunter 90° et son exposition, vous devez respecter les points suivants :

- Accueillir 90° et ses œuvres dans un espace permettant une bonne conservation de la structure et de son exposition : chaleur, hydrométrie, ...

- Assurer une surveillance des œuvres et de la structure. Ces dernières restent sous la responsabilité de celui-elle qui les emprunte. Les œuvres ne doivent pas être sorties de la structure.

Dos-à-dos est un outil de médiation très simple et très souple dans son fonctionnement qui permet de présenter 2 œuvres de la collection - pour des interventions courtes (1 à 2 heures) auprès de publics peu mobiles (maisons de retraite, hôpitaux, ...) ou de scolaires pour une première approche. L'objectif est de faire connaître l'artothèque et d'inciter à l'emprunt.

Sous la forme d'un caisson en bois qui contient 2 œuvres de la collection.



Le dessin pour apprendre à regarder

La rencontre avec les œuvres du dispositif **Dos-à-dos** peut être très active. Les personnes sont alors séparées en deux groupes disposés de chaque côté du caisson. Les œuvres ne sont pas visibles. Les personnes ont devant elles du papier et différents outils de dessin. Le premier groupe découvre l'œuvre et la décrit au second groupe qui la dessine - sans la voir. Puis, le second groupe découvre l'œuvre devant lui et à son tour la décrit au premier groupe qui la dessine.

Les deux groupes confrontent leur vision de l'œuvre suivant qu'ils ont été "descripteurs" ou "dessinateurs".

Galerie 379 : <https://asso379.wixsite.com/artcontemporain>

adresse et contact : 379 avenue de la libération 54000 Nancy
association379@wanadoo.fr / 06 87 60 82 94

Comme Plus vite association, 379 est membre du réseau LORA (Lorraine Art Contemporain : <http://lora.fr/>)

379 reçoit le soutien de la Ville de Nancy, la DRAC Lorraine

Depuis 2019 il s'est transformé en artothèque et consacre l'essentiel de l'espace au prêt de plus de 200 œuvres.

En plus des expositions temporaires sur le Mur Focus, 379 continue une activité de Galerie avec un fond important de peintures, dessins, livres d'artistes, estampes, photographies et propose des Rencontres et des événements "hors les murs"...

Cet espace vous permet de découvrir et, par vos adhésions, de soutenir l'art contemporain.

Associations, Collectifs, Structures et Réseaux partenaires

Les AAB Ateliers de Belleville
Aquarium Compagnie Firminy
La Bottega Metz
Le LEE Metz
Les amis du FRAC Metz
AYE AYE V.O Nancy
L'Atelier de Vie de Quartier 3B Nancy
association des graveurs LARGE Nancy
Prix Rotary /Pierre Denis
Château Musée Thorey Lyautey
5th Floor Gyumry Arménie & Nancy
Photographies Rencontres Lyon
Papier Gâchette Strasbourg
Collectif Cent Cibles Strasbourg
D. Courtray DES ARTISTES Strasbourg
Galerie Photo Arase Ecouter Voir /Gilles Cordonnier
6 week end d'art contemporain
Conseil de vie citoyenne des 4B
Réseau Artothèques L'art en partage



Les Carrés : Depuis mai 2020, de nombreux artistes, sollicités par 379, abondent la Collection des Carrés en créant quinze œuvres au format 20x20 cm et proposent un texte pour accompagner leur démarche. Chaque carré, associé au texte, est présenté dans un portfolio numéroté et signé par l'artiste.

Trois exemplaires sont remis à 379 : Un exemplaire vient enrichir le fond précieux de la bibliothèque municipale de Nancy et les deux autres sont exposés à 379 et dans les artothèques partenaires.

La galerie 379 est un espace associatif d'art contemporain géré par les artistes. De 2001 à 2019, il a présenté plus de 200 événements, expositions, projections, lectures, débats, performances, éditions.

Cet espace vous permet de découvrir et par vos adhésions de soutenir l'art contemporain.



Vous êtes une collectivité ou une entreprise

Vous signerez à l'ordre de l'association 379 :

- un chèque d'adhésion* de 40€ pour l'année
- un chèque pour la location* des oeuvres : 6 € par oeuvre pour 2 mois
- un chèque de caution -non encaissé- de la valeur des oeuvres empruntées

* les paiements en espèces sont acceptés

CEPAGRAP : <https://www.cepagrap.fr/>

20 rue du 10^{ème} B.C.P. 88100 Saint-Dié-des-Vosges

Contact : 03 29 56 26 04 / cepagrap@wanadoo.fr

L'artothèque du Cepagrap est une collection d'œuvres originales d'artistes contemporains qui peuvent être empruntées comme les livres d'une bibliothèque.



L'exposition Artothèque présente et inaugure une collection d'œuvres d'art originales d'artistes contemporains du Grand Est qui pourront être empruntées. En prolongeant le travail de la galerie d'art du Cepagrap, L'Artothèque tend à démocratiser la culture en apportant l'art contemporain à domicile.

- Elle s'inscrit dans le développement de la diffusion de l'art contemporain sur un territoire étendu et rural.
- Elle donne à voir des courants et des écritures plastiques contemporains très diversifiés.
- Elle valorise et soutient le travail des artistes de la grande région. Cet acte de solidarité se traduit aussi par le versement d'un droit de présentation aux artistes.
- L'objectif principal de l'artothèque est de faire connaître et de diffuser plus largement le travail des artistes de notre région.

Conditions d'emprunt :

Particuliers :

Être adhérent au Cepagrap (5 €/an)

Prix de location d'une oeuvre : 15 €

Durée de l'emprunt : 3 mois

Documents à fournir :

- Photocopie de la pièce d'identité de l'emprunteur et attestation d'assurance habitation en cours de validité.
- Chèque de caution à l'ordre du Cepagrap (non encaissé).

Collectivités, établissements scolaires, entreprises : **nous contacter !**

Atelier possible : L'Espace des Arts Plastiques soutient l'Education Artistique sur le bassin de Saint-Dié-des-Vosges avec la mise en place d'ateliers de création tout public et de résidences d'artistes.

Grâce à la rencontre et à l'échange avec des professionnels de la culture (des écrivains, chorégraphes, plasticiens, comédiens, etc...) le public de l'ensemble du territoire découvre la diversité des langages culturelles tout en explorant sa propre richesse créative.

Ces ateliers d'Education Artistique sont mis en place avec le soutien de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et de la DRAC du Grand-Est.

ATELIER CANOPE 54 : <https://www.reseau-canope.fr/academie-de-nancy-metz/atelier-canope-54-nancy.html/>

99, rue de Metz, 54000 Nancy

Contact : 03 83 19 11 11



Mme LACAZE Corinne : Corinne.Lacaze@ac-nancy-metz.fr

Mme PIERRAT-KLOSTER Barbara (Médiatrice Ressources et services-Documentation Réseau Canopé – Atelier Canopé 54) : barbara.pierrat-kloster@reseau-canope.fr

ET SI L'ART CONTEMPORAIN ENTRAÎNE DANS LES ÉCOLES DE MEURTHE-ET-MOSELLE ?

Des prêts d'œuvres et d'expositions sont proposés. Pour cela il est nécessaire que les établissements soient abonnés à notre offre de ressources.

Un dispositif en partenariat avec la DSDEN, la DRAC et le FRAC intitulé « Des œuvres dans les classes » permet également d'emprunter une œuvre pour une période et de bénéficier de l'intervention de l'artiste qui l'a réalisée dans la classe

Ce dispositif est également assujéti à l'abonnement établissement à notre offre de ressources.

1) Lien vers le service de prêt des expositions :

<https://canope-meurthe-et-moselle.esidoc.fr/panier/f51c181fe8f54ae397fa16a123b71e89>

2) Liste des œuvres empruntables

*voir document dédié sur le site de la DAAC pour plus de renseignements :

- MATTHIEU EXPOSITO, *CABANE EXPOPAIX*, Boîte triangulaire en bois contenant les éléments pour une installation, 117 x 117 x 32 cm
- BENJAMIN CLAUDEL, *LA VILLE ET LA CITE*, Dessin à la plume 2012, 40 x 30 cm
- NICOLAS HAMM, *ARKHAE MUNDI*, Encre sur cuir, 70 x 50 cm
- PASCALE DELARGE, *FEMME RACINE/FEMME RÉSEAUX*, Diptyque Radiographie / Dessin / Collage, 30 cm x 37 cm
- PHILIPPE PASQUALINI, *VISAGES*, Terre patinée hauteur environ 50 cm – diamètre environ 20 cm
- ROLAND GERMAIN, *MERVEILLE DES RÉCIFS*, Peinture acrylique marouflée sur carton 60X45 cm
- SARAH MONNIER, *L'ŒUF ROSE*, Collagraphie de la série des Grands Œufs imprimée sur papier coton, format 56/76 cm
- SOPHIE USUNIER, *DRÔLE D'OISEAUX*, Œuvre sonore sifflante
- SYLVIE GUILLAUME, *SANS TITRE*, Tirage Baryte Hahnemuhle 37 x 37 cm. Encadrement chêne brut 50 x 65 cm
- GERALDINE MILANESE, *SANS TITRE*, Sculpture en fil de fer sur une chaise d'écolier en lien avec la série « Enfances », 2018, 80 x 45 x 45cm

Un dossier pédagogique est proposé avec chaque prêt en fonction de la nature des œuvres (peinture, sculpture, gravure, photographie, installation, ...) et la conseillère pourra vous accompagner dans une réflexion autour de la constitution d'un musée de Classe ou d'un espace d'exposition permanent au sein de l'école.

Une clé USB accompagne le dossier et permet de nourrir le projet en y intégrant vos contributions. (Photographies, vidéos, notes, impressions des élèves, traces des productions réalisées...)

49 Nord 6 Est – Frac Lorraine : <https://www.fracloorraine.org/>

1 bis, rue des Trinitaires, 57000 Metz

Contact : info@fracloorraine.org / 03 87 74 20 02

Le 49 Nord 6 Est – Frac Lorraine se positionne comme une structure révélatrice de la pluralité qui l'entoure. Il propose des expositions, débats, conférences, projections de films, concerts et performances.



Collection en ligne : <http://collection.fracloorraine.org/collection/list/>

Dispositif Exposition :

Bon à savoir : pour chaque exposition sont proposés gratuitement

- Une séance de formation aux enseignants
- Des séances de médiations aux élèves ou aux étudiants
- Un livret de visite ou des cartels (présentant l'exposition et les œuvres exposées)
- Des affiches et une newsletter pour communiquer sur l'exposition

Les LAC doivent répondre à plusieurs exigences pour :

- Respecter les normes de sécurité des œuvres
- Faciliter au mieux leur présentation au public

Les préconisations varient toutefois en fonction de la nature des œuvres : photographie, vidéo, installation, etc. Définissons ensemble la liste d'œuvres la plus adaptée à votre espace !

UN ESPACE SECURISÉ

Les œuvres sont assurées par l'établissement scolaire ; mettons tout en œuvre pour éviter les dommages !

- L'établissement ou l'espace d'exposition est sous alarme
- Il est surveillé par un adulte responsable quand il est ouvert aux élèves et au public extérieur
- Il est toujours fermé à clé lorsque personne ne visite l'exposition

UN ESPACE NEUTRE ET FONCTIONNEL

Plus un lieu est neutre et fonctionnel, plus le choix d'œuvres est large. Privilégions donc :

- Un espace simple d'accès pour faciliter le montage des œuvres
- Un espace présentant des murs et un sol blanc, gris ou de couleur neutre pour mettre en valeur les œuvres présentées

UN ACCROCHAGE A L'AIDE DE VIS

- Pour des raisons de sécurité, les accrochages à l'aide de baguettes, sur des grilles caddie ou des constructions en médium ne sont pas utilisés.
- Pour éviter toute chute, les œuvres sont accrochées à l'aide de vis. Les trous sont proprement rebouchés à la fin de l'exposition.
- Afin de faciliter le travail du régisseur, privilégier les parois tendres et éviter les murs de béton ou de pierre.

CLIMAT ET LUMINOSITE STABLES

Afin d'éviter que les œuvres gondolent, les moisissures se forment ou les couleurs passent, la température et la luminosité doivent être maintenus stables.

- Lumière : pour limiter l'action néfaste des UV sur les œuvres, il est nécessaire limiter leur exposition à la lumière directe du jour. Pour cela, il est possible de d'utiliser des volets, des stores, des rideaux ou des films autocollants anti UV.
- Température et hygrométrie : la température doit être maintenue autour de 20°C et le taux d'humidité à 50%. Le chauffage ne doit pas être coupé pendant la durée de l'exposition et le sol ne doit pas être lavé à l'eau.

Pour recevoir une exposition (à partir de septembre 2023)

Si vous voulez exposer des œuvres du Frac Lorraine, votre demande doit nous parvenir avant le mois de mars (pour un projet réalisé l'année scolaire suivante). Par exemple, pour une exposition en septembre 2023 ou juin 2024, votre demande doit nous parvenir avant mars 2023. Votre demande peut être faite par e-mail à info@fraclorraine.org

Dispositif 1h 1 œuvre : Destiné principalement aux classes d'écoles primaires et de 6ème, ce dispositif propose aux élèves une rencontre privilégiée avec une œuvre d'art de la collection du Frac Lorraine au sein de l'établissement. En complémentarité avec le projet pédagogique de l'enseignant, un temps de dialogue s'installe devant l'œuvre, incitant à la réflexion et à une mise en perspective du travail de l'artiste dans un contexte plus général.

Préparation de la rencontre

Pour les structures situées en dehors de Metz, nous venons à votre rencontre en apportant une œuvre de notre collection. Les établissements messins sont reçus au Frac pour les ateliers autour de la collection.

Chaque séance est basée sur un dialogue entre l'intervenant.e et les enfants autour de l'œuvre et d'images projetées.

L'échange est suivi d'un atelier pratique.

– L'intervention se fait au minimum sur une demi-journée et minimum pour trois groupes.

– Niveau : De la maternelle (grande section) au lycée ·

Durée : 1 heure ·

Matériel nécessaire : 1 ordinateur, 1 vidéoprojecteur, des enceintes ·



Réservation : Marine Hardy / Chargée des publics : reservation@fraclorraine.org 03 87 74 55 00 ·

Informations à fournir pour toute inscription :

✓ Nom et adresse de la structure ✓ Nom, adresse email et numéro de téléphone de la personne responsable ✓ Ages et nombre des enfants ✓ Dates souhaitées ✓

Le jour de la rencontre

L'intervenant.e arrive 40 minutes avant le début de la première séance.

A son arrivée, l'intervenant.e vous contacte (ou une personne tierce) par téléphone pour que vous l'aidiez à transporter l'œuvre dans la salle, lui ouvrir les portes, lui indiquer le chemin... Pour des raisons de conservation, l'œuvre doit être déplacée le moins possible. Elle sera donc installée dans une salle et ce sont aux enfants de se déplacer à sa rencontre.

Pensez à préparer la salle en amont ordinateur, vidéoprojecteur et enceintes allumés, chaises en rond si la configuration de la classe et le nombre d'élèves le permettent. De l'eau à disposition de l'intervenant.e est toujours la bienvenue ! · Pour le retour de l'œuvre dans la voiture, comme à l'aller, merci d'accompagner l'intervenant.e afin d'éviter que l'œuvre ne soit bousculée pendant son transport.

À la suite de la rencontre

Nous venons à votre rencontre, nous aimerions en retour vous accueillir au 49 Nord 6 Est ! Nous proposons des visites-ateliers gratuites d'1h30.

Dispositif de mallettes pédagogiques : Le Frac dispose de mallettes pédagogiques gratuitement empruntables. Conçues autour des expositions ou sur des thématiques plus générales, elles contiennent des supports théoriques (ouvrages, DVD, reproduction d'œuvres), des pistes de recherche multiples et du matériel permettant de mettre en pratique des exercices proposés.



L'emprunt gratuit des mallettes se fait sur simple demande auprès du service des publics.

ACB (Meuse)

<https://www.acb-scenenationale.org/>



20 rue Theuriet , 55000 Bar-le-Duc

Contact :

Administration 03 29 79 42 78

Chargée de l'information et des expositions :

Cécile Marconi : c.marconi@acb-scenenationale.org 03 29 79 73 43

attaché à l'action culturelle – en apprentissage : Arthur Sismondini : a.sismondini@acb-scenenationale.org 03 29 79 73 45

professeure-relais : Gabrielle Nenin : gabrielle.nenin@ac-nancy-metz.fr

L'acb propose six expositions mobiles et thématiques composées d'œuvres empruntées à sa collection.

Légères et à géométrie variable, elles sont imaginées pour pouvoir être accrochées partout ! Pourquoi pas dans votre établissement ?

Précision concernant le secteur pouvant en bénéficier :

Au regard de nos moyens (humains et économiques), nous sommes contraints de limiter notre champ d'action sur le territoire meusien (Et plus précisément la partie sud du département) et à un nombre limité d'exposition sur l'année.

Les prêts sont gratuits, en contrepartie le lieu d'accueil doit assurer les œuvres le temps de l'exposition.

Les œuvres qui composent les expositions (et le temps d'accrochage) dépendent de chaque lieu - selon l'espace disponible et le projet du lieu d'accueil.

LE CATALOGUE COMPLET : <https://www.acb-scenenationale.org/wp-content/uploads/2021/08/catalogue-expos-mobiles-21-22.pdf>

- . expo ÇA BOUGE
- . expo ESTAMPES
- . expo CARNET DE VOYAGE
- . expo QUEL CAUCHEMAR !
- . expo PORTRAIT(S)
- . expo VENT DE RÉVOLTE ! ...



L'ensemble des expositions sont accompagnées de livrets pédagogiques et carnets d'activités, ajustés pour chaque exposition en fonction des œuvres réellement exposées.

Par ailleurs, nous disposons aussi d'une salle d'exposition au 1er étage de l'office de tourisme de la ville de Bar-le-Duc où nous programmons et présentons 3 expositions d'art contemporain chaque année.

CONVENTION TYPE D'ACB

CONVENTION – PRÊT D'ŒUVRES D'ART

Entre

L'acb, scène nationale de Bar-le-Duc

Siret n° 316 318 484 000 37 –Code APE : 9001Z

Licences n° 55000 43 /55 000 44 / 55 000 45

20 rue Theuriet

55 000 BAR-LE-DUC

représentée par Monsieur BORDEREAU - Directeur

et d'autre part

Il est convenu ce qui suit

Article 1 : Objet de la convention

Dans le cadre de l'opération « Expositions mobiles » portée par l'acb scène nationale de Bar-le-Duc, l'exposition « Carnet de voyage » est présentée du xx/xx/xx au xx/xx/xx au collège XXX.

Article 2 : Durée

La présente convention est conclue pour mois année(s).

Article 3 : Répartition des charges

➤ **L'acb scène nationale s'engage à :**

- Mettre à disposition gratuitement des œuvres d'art sélectionnées avec l'équipe du Collège dans le catalogue « Carnet de voyage » ;
- Organiser le transport et l'accrochage de ces œuvres ;
- Mettre gratuitement à disposition des supports de communication et de médiation ;
- Organiser, avant l'ouverture de l'exposition au public, une visite guidée ouverte à l'ensemble de l'équipe pédagogique.

➤ **Le Collège s'engage à :**

- Répondre aux quelques demandes pratiques relayées par le régisseur général et la médiatrice des expositions de l'acb scène nationale (visite pour choix de la salle et calcul du nombre d'œuvres possible, ouverture pour installation des œuvres...) ;
- Contracter une assurance pour couvrir les œuvres accueillies et fournir à l'acb scène nationale une attestation de cette assurance ;
- Citer l'acb scène nationale sur ses éventuels supports de communication ;
- Organiser des visites des élèves, visites accompagnées ou surveillées ;
- Établir un bilan qualitatif et quantitatif de l'exposition.

Un avenant sera rédigé et signé ultérieurement, précisant les dates d'accrochage, la liste précise des œuvres et leur valeur ; il sera utile pour la souscription de l'assurance.

Article 4 : Responsabilité des partenaires

L'équipe de l'acb scène nationale s'engage à respecter le règlement du collège et les nouvelles règles sanitaires lors de ses venues dans l'enceinte de l'établissement.

Le collège [] s'engage à assurer les œuvres accueillies pour toute la durée de l'exposition et à en fournir l'attestation à l'acb scène nationale. En outre, il veille à ce que des contrats d'assurance couvrent *les personnes et les activités réalisées dans le cadre de cette exposition (établissements scolaires) / les risques liés à l'utilisation de la salle et à l'accueil du public (autres partenaires).*

Article 5 : Compétences juridictionnelles

Dans le cadre de la présente convention, seuls les tribunaux du ressort de la ville de Bar-le-Duc sont compétents en matière de litiges.

Monsieur le Directeur de l'acb

Madame la Principale du Collège XXX

Fait à le

Fait à le

LE VENT DES FORETS

<https://ventdesforets.com/>

Mairie, 21 rue des Tassons 55 260 Fresnes-au-Mont, France

Contact :

Tél. +33 (0)3 29 71 01 95

contact@ventdesforets.org

Sarah Cantaloube | Responsable de l'éducation artistique et culturelle

21 rue des Tassons, mairie, F-55260 Fresnes-au-Mont

Tél. 03 29 71 01 95 | 06 68 03 89 36

Dans le cadre de projets EAC, les artistes peuvent être amenés à prêter certaines de leurs œuvres aux écoles. C'est le cas de l'artiste Zemanel qui expose certaines de ses sculptures tout au long de l'année scolaire, en parallèle des ateliers menés avec les enfants.

Il est envisageable de prêter des œuvres légères d'artistes Vent des Forêts (dessins, gravures, tableaux). Les modalités et coûts (honoraires artistes, expédition ou transport, encadrement, etc.) restent à définir.